

# E-learning BAT40 : Les fondamentaux de la réglementation environnementale RE2020

**DURÉE**

0,18750 jours (soit 1 heure et 30 minutes)

**PRIX**

70 € par participant

Soit 84 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Professionnels de l'expertise : expert d'assuré, expert d'assurance, expert judiciaire
- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, administrateurs ...
- Professions juridiques : notaires, avocats, huissiers de justice, magistrats, ...
- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salariés de la construction, entreprises, économistes ...
- Professionnels de l'assurances : entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance, personnel des entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance.
- Promoteurs
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Etc.

**PRÉREQUIS**

Posséder une bonne connexion Internet  
(Mozilla Firefox, Google Chrome, Safari...)

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Comprendre la nouvelle réglementation environnementale RE2020
- Distinguer les dates d'application de la RE
- Connaître les obligations des maîtres d'ouvrage
- Identifier les principaux indicateurs et évolutions (thermique et énergétique)
- Assimiler les nouveautés en matière de performance environnementale
- Comprendre l'analyse du Cycle de Vie A.C.V
- Identifier les valeurs des nouveaux seuils
- Adopter un langage professionnel

**PROGRAMME**

Présentation de la formation (6 minutes)

BIENVENUE DANS VOTRE FORMATION

Comment réussir ma formation ?

TUTORIEL DE NAVIGATION

1. Les généralités de la RE 2020 (11 minutes)

Vidéo 1 - Les généralités de la RE2020

Atelier n°1 - Reconnaître les bonnes affirmations de la RE2020 (1/2)

Atelier n°1 - Reconnaître les bonnes affirmations de la RE2020 (2/2)

2. Les dates clés et obligations du maître d'ouvrage (10 minutes)

Vidéo 2 - Les dates clés et obligations du maître d'ouvrage

Atelier n°2 - Assimiler les dates d'application

Atelier n°3 - Vrai ou Faux ?



### 3. Les Indicateurs et évolutions (thermique-énergétique) (14 minutes)

Vidéo 3 - Indicateurs et évolutions (thermique-énergétique)

Atelier n°4 - Reconnaître les bonnes affirmations en matière d'indicateurs et évolutions (1/2)

Atelier n°4 - Reconnaître les bonnes affirmations en matière d'indicateurs et évolutions (2/2)

### 4. Nouveauté la performance environnementale (35 minutes)

Vidéo 4 - Nouveauté : la performance environnementale

Atelier n°5 - Vrai ou Faux ?

Atelier n°6 - Reconstituer le schéma ACV (Analyse du Cycle de Vie)

Atelier n°7 - Identifier les 5 contributions

Atelier n°8 - Distinguer les type de contribution

Atelier n°9 - Vrai ou faux ?

Atelier n°10 - Reconstituer l'équation permettant le calcul des impacts de chaque contribution

Atelier n°11 : Connaître les types de sources utilisées pour le calcul

### 5. Les valeurs des nouveaux seuils (10 minutes)

Vidéo 5 - Les valeurs des nouveaux seuils

Atelier n°12 - Compléter le tableau des valeurs pivots

Atelier n°13 - Compléter le tableau des valeurs pivots

### 6. Ce qu'il faut retenir (12 minutes)

Vidéo 6 - En synthèse

Guide - Les fondamentaux de la réglementation environnementale RE2020

### 7. Questionnaire de satisfaction

Questionnaire de satisfaction





**VALIDATION**

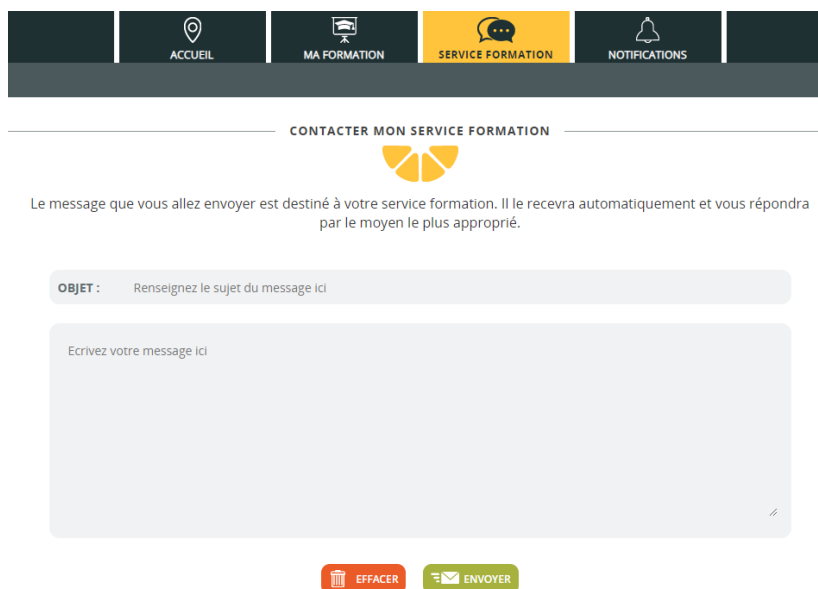
Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOP1



# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : [formation@ofib.fr](mailto:formation@ofib.fr). Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

**Attention** : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.